*CADMEX 2016*

*Composition portant sur une question de la société contemporaine : Le rêve européen est-il définitivement révolu ?*

« La construction européenne ne va plus de soi». Cette concession de Jean Monnet, un des

« pères fondateurs de l'Europe », au lendemain de l’adoption du Traité de Maastricht, soulevait déjà un paradoxe. Au moment où le projet européen semblait incarner le rêve, la fondation de l'Union européenne préfigurait une crise de l'idéal à venir.

L'Europe, c'est d'abord un rêve, « une idée » (Friedrich Novalis, La Chrétienté ou l'Europe) ; hérités de « forces profondes » civilisationnelles, au sens de l'historien Renarvin. Cependant, la notion d'Europe souffre en elle-même d'une indétermination fondamentale qui explique le caractère polymorphe du rêve européen. Ainsi, selon Jean-Baptiste Duroselle, « il y a eu au cours de !'Histoire une multitude d'idées d'Europe ». Néanmoins, si le rêve européen ne fut et ne sera jamais univoque, il en est un qui, plus que tous les autres, serait de phare au projet européen. Ce guide, c'est le rêve Kantien d'une fédération européenne démocratique (Traité sur la paix perpétuelle).

Au lendemain d'un second conflit fratricide, la construction européenne entend incarner le rêve européen autour des objectifs de paix et de prospérité. Pour autant, les institutions européennes sont de nos jours de plus en plus critiquées. Pire, l'idée même d'une gouvernance. supranationale est attaquée par des courants qui revendiquent un retour à la souveraineté étatique, dans un monde globalisé caractérisé par une relative porosité des frontières.

Dès lors, le rêve européen peut-il être aujourd'hui le moteur d'une dynamique civilisationnelle renouvelée ?

Longtemps cantonné au rang d'idéal, le rêve européen s'est mué au XXème siècle en un projet inédit aujourd'hui menacé (1). Cependant, l'expérience de l'Europe n'épuise pas le rêve qui doit être réintroduit au cœur de la construction européenne (Il).

Le rêve européen constitue un idéal polysémique hérité de « forces profondes » socio­ historiques (A). La construction européenne d'après-guerre incarne un idéal européen aujourd'hui de plus en plus contesté (B).

De la chrétienté à l'Europe des Etats-Nations, le rêve européen s'est bâti sur la spécificité d'une aire civilisationnelle par rapport à l'altérité.

« Petit cap du continent asiatique » (Paul Valéry), l'Europe est une réalité géographique mal délimitée. La problématique de la frontière, héritée de conventions, est donc au cœur de l'identité européenne. L'Europe « de l'Atlantique à l'Oural », revendiquée en son temps par Charles De Gaulle, constitue en fait un artifice des géographes du Tsar Pierre Le Grand (Jacques Lévy, Europe, une géographie).·

Par conséquent, l'identité européenne s'est construite dans le rapport à l'altérité. Déjà les Grecs distinguaient les « européens » des « barbares ». L' « Orient » est ainsi une construction de I' «Occident » (Edward Saïd, Orientalisme, l'Orient créé par l 'Occident).Le métissage des populations européennes s'est ainsi opéré dès l'Empire romain par I' « intégration des marges » décrite par Rémi Brague dans La voie romaine.

A ce rapport particulier à l'altérité s'ajoute une « dynamique civilisationnelle » commune (Norbert Elias, La dynamique de l'Occident). Cette civilisation européenne repose notamment sur deux fondamentaux.

D'une part, l'Etat-Nation comme institution socio-politique souveraine.

D'autre part, la projection de la civilisation européenne au-delà de son creuset géographique qui conduit à la notion a-spatiale d' « Occident ». Ainsi, du fait de nombreuses caractéristiques communes, les européens en puissance ont, depuis longtemps, pu se projeter dans un rêve d'Europe.

Du rêve au projet, l'Europe demeure polymorphe, tantôt instrument de domination, tantôt incarnation de la fraternité démocratique. Deux rêves d'Europe s'opposent historiquement. Le premier repose sur l'idéal des Lumières, développé par Kant, de « fraternité européenne » (discours de Victor Hugo en 1848). Cette vision est profondément démocratique et repose sur l'égalité entre « peuple » et

« nations ». Au début du XXème .siècle, des personnalités comme Aristide Briand et Coudenhove Kalergi (Paneurope) ont porté ce rêve.

CADMEX 2016

A I' « Europe des peuples » s'oppose l'Europe des Etats, fondée sur les rapports de forces entre puissances. Le rêve européen est alors le rêve de la domination d'un Etat-Nation sur les autres. C'est l'Europe de Napoléon et la « Real Politik » de Bismarck. C'est l'Europe du Congrès de Vienne et des « Triplices » qui conduiront à la « Grande guerre ».

L' « âge des extrêmes » (Eric Hobsbawm) consacre l'exacerbation de la vision étatique de l'Europe. Face aux horreurs de la guerre et des totalitarismes, la « fraternité européenne » devient le rêve commun.

La construction européenne d'après-guerre incarne un rêve européen aujourd'hui de plus en plus contesté.

Les institutions européennes ont consacré le rêve européen dans un objectif de paix et de prospérité. ·

La première priorité de la construction européenne, au lendemain du « suicide de l'Europe », c'est la paix. La civilisation la plus prospère du monde n'est alors plus qu'un champ de ruines, gravé dans la mémoire collective par des films comme « Allemagne année zéro » ou « Rome, ville ouverte». C'est la réconciliation franco-allemande, déjà revendiquée par le mouvement Pan-européen au lendemain du Traité de Versailles, qui scelle l'entrée dans une Europe de paix. Néanmoins, l'échec du projet de « communauté européenne de la défense » (CED), dans le contexte de Guerre Froide, marque un coup d'arrêt décisif au rêve européen de « paix perpétuelle ».

Dès lors l'Europe se construit sur une seconde priorité ; la prospérité. L'effort de reconstruction nécessite de mutualiser les moyens, en particulier l'industrie lourde, dans une approche pragmatique. C'est le vœu de Robert Schumann le 7 mai 1950 : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ». La « Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 1951) puis la « Communauté économique européenne » (CEE, 1957) sont instituées. L'intégration économique devient l'enjeu principal de l'Europe dans le contexte des « 30 glorieuses » (Jean Fourastié). La réalisation du marché commun (Acte Unique 1986) puis de l'Union économique et monétaire (1997) font de l'Europe un cas unique au monde de marché transnational intégré.

Ainsi, l'aspect économique du rêve européen a été privilégié au détriment des aspects socio­ politiques qui demeurent marginaux. En témoigne le régime particulier de la « politique extérieure et de sécurité commune » (PESC).

La dynamique européenne semble aujourd'hui paralysée, non seulement dans le fonctionnement de ses institutions, mais aussi par la remise en cause de la pertinence même du rêve européen.

Les institutions européennes héritées du Traité de Maastricht et du Traité de Lisbonne sont accusées d'élitisme. Le manque de transparence des décisions prises au niveau de Bruxelles demeure un frein à l'acceptation démocratique par les citoyens. Cette situation est d'autant plus dommageable que l'hybridation des systèmes juridiques nationaux et européens conduit à accroitre la portée effective des actes de l'Union européenne ou des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme. En outre, les élargissements successifs, décidés sans le consentement des citoyens, ont conduit à diluer la cohérence du système et à accroitre la méfiance des populations.

Plus profonde encore est la remise en cause du principe même d'une gouvernance européenne supranationale. En voulant bâtir une identité européenne « sui generis », l'Europe s'est construite dans la perspective Kantienne d'une « Europe des peuples,» cosmopolite. Or, l'Etat-Nation demeure le principal vecteur identitaire (Dominique Schnapper, 6 manières d'être européen). On observe aujourd'hui pourtant en Europe des mouvements réactionnaires qui prônent un retour à la souveraineté des Etats.

Le succès du « exit » au référendum britannique de juin dernier constitue le plus gros défi posé à l'Europe, alors même que le risque d'un éclatement de la construction européenne n'a jamais été aussi élevé. Cependant, le rêve européen demeure. Ce rêve européen a favorisé 70 ans de paix, situation inédite dans l'Histoire, et des économies plus prospères que jamais. L'enjeu est donc de réincarner un rêve européen qui réponde aux problématiques de notre temps et alimente une nouvelle dynamique civilisationnelle.

CADMEX 2016

La crise de l'expérience européenne ne met pas fin au rêve, qui doit être reconsidéré à l'aune de l'évolution de nos sociétés démocratiques (A). La réaffirmation du rêve européen permettra dès lors de régénérer la construction d'une Europe démocratique et sociale (B).

L'opposition actuelle à la construction européenne constitue davantage une demande de démocratie qu'un rejet des apports de l'Europe.

D'abord, la conscience européenne, c'est-à-dire l'attachement effectif aux conséquences de l'Europe, n'a jamais été aussi importante. La libre circulation des personnes a considérablement accru les échanges entre européens. Le succès des programmes de recherche ou d'échange inter­ universitaire (Erasmus+) favorise le métissage européen. Au niveau économique, si la zone euro souffre d'une faible croissance, 70% des échanges demeurent internes aux pays de l'Union européenne. Dès lors, l'Europe continue de faire rêver, même au-delà de ses frontières. L'entrée de la Croatie en 2013, suite à un référendum populaire, en est l'illustration.

En outre, le « retour des Etats » constituerait, davantage qu'une critique de l'Europe, une recherche de sens, d'identification, dans un monde marqué par la prolifération des « non-lieux » (Marc Augé). En effet, on assiste dans tous les pays européens à un rejet du libéralisme et de la société cosmopolite qui lui est associé, par une part croissante des populations. Ce rejet met en lumière une fracture à la fois sociale (Louis Chauvel, La spirale du déclassement, 2016) et territoriale (Christophe Guilly, Le crépuscule de la France d'en haut) entre des populations intégrées et des populations précarisées, ou sous la menace du déclassement. Dans ce contexte, l'Union européenne, porteuse du modèle libéral, cristallise ce rejet d'une forme de déterritorialisation du monde.

Le risque d'un repli identitaire et d'un éclatement de l'Europe ne pourra être évité que par la réaffirmation du sens profond du rêve européen.

L'éclatement de l'Europe constitue un risque profondément dommageable pour la paix et la prospérité des Nations européennes. L'intégration européenne a permis des avancées importantes de l'état de droit à travers le socle de Droits fondamentaux garantis par la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ainsi que, plus récemment, la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne. Du point de vue économique, si une sortie du système européen de banque centrale peut être souhaitable (Stiglitz, L'euro, comment la monnaie unique menace l'avenir de l 'Europe), déconstruire le marché commun serait assurément néfaste.

Il est aujourd'hui indispensable de réaffirmer les fondamentaux du rêve européen, qui sont des valeurs de fraternité et de démocratie. La légitimité de la construction européenne doit se fonder, davantage que par le passé, sur le consentement des citoyens, quitte à aboutir à une Europe à plusieurs échelles. ·

La réaffirmation du rêve européen permettra de régénérer la construction d'une Europe démocratique et sociale.

Il est nécessaire de réorienter la construction européenne vers une Europe des valeurs, plutôt qu'une Europe des marchés.

Cela passe d'abord par une Europe de la paix et de la fraternité. Alors que les pays européens font aujourd'hui face aux mêmes défis géopolitiques (attentats, migrations...), il semble important de renforcer la coopération en matière de PESC. Le débat sur l'intégration des armées au sein d'un commandement européen intégré devrait être remis au goût du jour. Une Europe de la fraternité, c'est également renforcer les dispositifs qui font le métissage européen. Par ailleurs, la visée «péréquative» des fonds structurels devrait être renforcée et concentrée uniquement à l'échelle régionale (FEDER, FEADER, FSE) afin de mieux prendre en considération les disparités territoriales.

Le rêve européen doit également porter une Europe davantage démocratique. Les possibilités de référendum populaire et d' « initiative citoyenne » devraient être généralisées. Une Europe plus démocratique suppose une intégration asymétrique, certes plus complexe et moins lisible, mais plus souple et respectueuse de la diversité des territoires et populations.

Enfin, la refonte du projet européen devrait s'appuyer sur un principe fondamental au cœur du rêve européen, le principe de subsidiarité.

En effet, face aux défis à la fois sociaux, économiques et environnementaux auxquels nous devons répondre, la proximité des décisions politiques et de l'action publique est indispensable.

CADMEX 2016

Les représentations européennes des collectivités locales devraient voir leurs pouvoirs étendus (Congrès des Régions, Comité des pouvoirs locaux et régionaux). Les moyens alloués à la coopération transfrontalière (GECT, Eurorégions) devraient être accrus.

Dans un rapport d'octobre 2016, France Stratégie avance comme une des solutions aux « lignes de failles » de la société française une proximité accrue des politiques publiques et donc des référentiels

socio-politiques. A l'échelle de l'Europe, les collectivités sont porteuses d'un modèle de développement durable (Patrick le Galès, Le retour des villes européennes) et d'une co-production des lieux inclusive (Alberto Magnaghi, Le projet local).

L'ouvrage de Jérémy Rifkin, « Le rêve européen », semble aujourd'hui définitivement daté. Et pourtant, la construction européenne, malgré ses limites et ses failles, continue à porter un certain

« rêve européen ».

Alors que l'Europe est aujourd'hui menacée par le vote démocratique des Nations, elle doit paradoxalement réaffirmer les valeurs fondamentales constitutives du rêve européen. Les collectivités locales, institutions de proximité, peuvent constituer le relai principal d'un renouveau européen. Il reste alors à porter ce rêve d'une Europe fraternelle pour que le projet de « paix perpétuelle » continue d'alimenter la dynamique civilisationnelle de l'Occident.